

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 14

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 4 octobre 2024

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024

L’an deux mil vingt-quatre et le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie, PEREZ Karine, et MM. BARBIER Koxe, BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mme DARGUY Anne Marie

Mr HERNANDEZ Frédéric a été élu secrétaire.

Délibération N° 2024-05-13 : Bourses communales année 2023/2024

Après avoir pris connaissance des montants des bourses départementales d’enseignement supérieur attribués aux étudiants de la Commune pour l’année universitaire 2023/2024,

Le Conseil Municipal,

- **décide** d’allouer les bourses communales suivantes, dont le montant représente 30% du montant attribué par le Département :

➤ ETCHEGARAY Aurélien 33.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

